

Prédisposition génétique familiale et cancer : que dois-je savoir ?

Le site du Docteur NGUYEN Ngoc Linh

Adresse du site : www.docvadis.fr/ngoclinh-nguyen



Validé par

le Comité Scientifique Oncologie

Lorsque plusieurs personnes d'une même famille sont atteintes de cancer, qu'il s'agisse du même cancer ou de cancers différents, cela peut être dû à une prédisposition génétique transmise de génération en génération.

Une prédisposition génétique au cancer, qu'est-ce que cela veut dire ?

Au cours de la vie, l'ADN, qui compose les chromosomes, subit régulièrement des lésions. Ces lésions qui peuvent être à l'origine de cancers sont réparées par des gènes spécifiques. Cependant, dans certains cas, des mutations de ces gènes « réparateurs » les empêchent de jouer leur rôle, augmentant ainsi le risque d'apparition de cancers. Certaines de ces anomalies peuvent être transmises des parents à leurs enfants, on parle alors de prédisposition génétique familiale à un type de cancer.

Comment savoir s'il existe une prédisposition génétique à un cancer dans ma famille ?

Certaines informations peuvent alerter votre médecin :

- plusieurs cas de cancer sont avérés dans votre famille, dans une même branche parentale (maternelle ou paternelle),
- vous développez un cancer à un âge précoce, ou un des membres de

votre famille a développé un cancer à un âge précoce, c'est-à-dire avant 40 ans,

- vous souffrez d'une atteinte bilatérale, dans le cas de cancers sur des organes « doubles » (seins, ovaires...),
- un cancer du sein a touché un homme de votre famille.

S'il le juge nécessaire, votre médecin vous orientera vers un oncogénéticien qui examinera l'historique médical de votre famille et vous prescrira, s'il le juge nécessaire, un test de dépistage effectué sur une prise de sang pour rechercher une éventuelle mutation génétique.

Je suis porteur d'une mutation génétique, comment serai-je suivi ?

Si vos analyses révèlent la présence d'une prédisposition génétique à un cancer, ou si un membre de votre famille est porteur d'une telle anomalie, l'oncogénéticien vous proposera, si vous le souhaitez, un programme personnalisé de suivi (PPS) qui repose principalement sur une surveillance étroite tout au long de votre vie, par des examens cliniques et des examens d'imagerie ou de biologie spécifiques.

Dans certains cas (cancer du sein ou de l'ovaire d'origine génétique et familiale), l'oncogénéticien pourra vous proposer une chirurgie préventive. Le PPS est élaboré lors d'une réunion pluridisciplinaire rassemblant toutes les personnes intervenant dans votre prise en charge.

Un dépistage de l'anomalie génétique et un suivi spécifique peuvent aussi être proposés aux membres de la famille qui le souhaitent.

Si vous acceptez que votre suivi soit coordonné par un PPS, vous signerez un consentement spécifique qui marquera le début officiel de votre prise en charge.

Existe-t-il des traitements particuliers pour les cancers induits génétiquement ?

Certains des cancers concernés par les prédispositions génétiques disposent de thérapies ciblées qui offrent de meilleures chances de guérison. La recherche pour lutter contre le cancer ne cesse d'évoluer pour développer ce type de traitements pour d'autres formes de la maladie.

Quand dois-je en parler à ma famille ?

Il est préférable d'informer vos descendants et vos frères et sœurs dès qu'un médecin vous conseille d'effectuer un dépistage de prédispositions génétiques à un cancer. Cela préparera vos proches à l'annonce éventuelle de la présence d'une prédisposition et du fait qu'il est recommandé qu'ils fassent également effectuer chez eux le dépistage de cette prédisposition.

Les prédispositions génétiques les plus fréquentes concernent le syndrome seins-ovaires et le syndrome de Lynch responsable principalement de certaines formes de cancers colorectaux, mais on connaît plus de 80 gènes de prédisposition génétique pouvant être à l'origine d'une vingtaine de cancers. Si vous avez un doute, posez la question à votre médecin.